

Fiches de données de sécurité**YPA824****Interprime 820 Part B****Version No. 10 Date de la révision 22/04/10****1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

Nom du Produit	Interprime 820 Part B
Code du produit	YPA824
Numéro d'enregistrement	
Usage normal	Voir la fiche technique
Mode d'application	Voir la fiche technique
Nom de la Société	International Peinture SA BP 168 12, rue Théodore Maillart BP 1291 76068 Le Havre Cedex France
Téléphone No	+33 (0)2 35 22 13 50
Télécopie	+33 (0)2 35 22 13 52
No de téléphone d'urgence	+33 (0)2 35 22 13 50
No de téléphone d'un organisme officiel	+33 (0)3 20 44 44 44
Email	sdsfellinguk@akzonobel.com

2. Identification des dangers

Inflammable.

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Risque de lésions oculaires graves.

Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Voir chapitre 11 pour autres informations.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité**YPA824****Interprime 820 Part B****Version No. 10 Date de la révision 22/04/10****3. Composition/informations sur les composants**

Substances présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE - arrêté du 10 octobre 1983, ou avec valeurs limites d'exposition.

Voir chapitre 8 pour les limites.

Noms	EINECS	Gamme de concentration	Symbole	Phrases R
1,2,4-Triméthylbenzène	202-436-9	2.5 - < 10	Xn,N	R10,R20,R36/37/38,R51-53
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	202-013-9	1 - < 2.5	Xn	R22, R36/38
Cyclohexanone	203-631-1	2.5 - < 10	Xn	R10,R20
Ethylènediamine	203-468-6	0 - < 1	C	R10, R21/22, R34, R42/43
Mésitylène	203-604-4	1 - < 2.5	Xi,N	R10, R37, R51-53
N-Butanol	200-751-6	10 - < 25	Xn	R10,R22,R37/38,R41,R67
Solvant naphta aromatique léger (pétrole)	265-199-0	10 - < 25	Xn,N	R51-53, R65
Xylène	215-535-7	10 - < 25	Xn	R10,R20/21,R38
Éthylbenzène	202-849-4	2.5 - < 10	F,Xn	R11, R20

(*) Voir chapitre 16 pour texte complet.

4. Premiers secours**Cas général**

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité**YPA824****Interprime 820 Part B****Version No. 10 Date de la révision 22/04/10****5. Mesures de lutte contre l'incendie**

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

A ne pas utiliser: jet d'eau.

Un incendie produira une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés doivent être requis.

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Éliminer les sources d'ignition, ne pas allumer ou éteindre les lumières ou un équipement électrique non protégé.

En cas d'épandage dans un espace confiné, évacuer l'endroit et vérifier que les niveaux de vapeur de solvants sont inférieurs à la limite inférieure d'explosivité avant d'y repénétrer.

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité

YPA824

Interprime 820 Part B**Version No. 10 Date de la révision 22/04/10****7. Manipulation et stockage****Manipulation**

Les vapeurs de solvants contenues dans cette préparation sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Les locaux de stockage, préparation et application doivent être ventilés pour empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dans zone de stockage

Manipuler les emballages prudemment de manière à éviter les chocs et les épanchements.

Il est interdit de fumer et d'utiliser des flammes nues dans les locaux de stockage. Il est recommandé d'utiliser des chariots élévateurs et des équipements électriques protégés.

Manipulation

Eviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistolage. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Pour la protection individuelle, voir le chapitre 8.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Les locaux de préparation et d'application doivent être dépourvus de toute source d'ignition et posséder un équipement électrique protégé.

La préparation peut se charger électrostatiquement : mettre toujours à la terre lors des transvasements.

Il est conseillé aux ouvriers de porter des chaussures et des vêtements antistatiques et de réaliser des sols en matériau conducteur.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Travaillez dans des locaux bien ventilés. Portez un équipement de protection personnel adéquat, si nécessaire.

Stockage

Stocker dans un endroit sec, bien ventilé. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Stocker sur béton ou autre sol imperméable de préférence avec un bac de rétention. Ne pas gerber sur plus de trois hauteurs.

Conserver le récipient bien fermé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Stocker conformément aux réglementations en vigueur.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité**YPA824****Interprime 820 Part B****Version No. 10 Date de la révision 22/04/10****8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle****Mesures d'ordre technique**

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Valeurs limites

Les valeurs limites d'exposition suivantes ont été établies par: le Ministère du Travail.

Substance	V.L.E.(15mm)		V.M.E.(8 h/j)		
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
1,2,4-Triméthylbenzène	-	-	20	100	
Cyclohexanone	20	81.6	10	40.8	
Ethylènediamine	15	35	10	25	
Mésitylène	-	-	20	100	
N-Butanol	50	150	-	-	
Xylène	100	442	50	221	*
Éthylbenzène	200	884	100	442	*

* Risque de pénétration percutanée.

Protection individuelle**Protection respiratoire**

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1. Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Protection des Yeux

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Protection des mains

Pour une protection maximale il faut porter des gants en laminé multicouche, par exemple le type 4H. Pour ces gants le temps de pénétration variera selon les matières primaires présentes dans le produit.

Protection de la peau

Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées.



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité

YPA824

Interprime 820 Part B

Version No. 10 Date de la révision 22/04/10

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique;	Liquide
Point éclair (°C):	30
Viscosité (mm ² /s):	290
Masse spécifique	0.956
Densité des vapeurs;	Plus lourdes que l'air;
Limite inférieure d'explosion;	.8
Solubilité dans l'eau;	Non miscible
R.A.Q à ventiler à 10% d'LEL (m ³ /l)	166

10. Stabilité et réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote et fumées.

Se tenir à l'écart d'agents oxydants et matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

11. Informations toxicologiques

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.



La Fiche Technique , la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité**YPA824****Interprime 820 Part B****Version No. 10 Date de la révision 22/04/10****12. Informations écologiques**

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et est classée pour ses propriétés éco-toxicologiques. Voir les sections 2 et 15 pour plus de détails.

13. Considérations relatives à l'élimination

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

ADR/RID UN 1263 Peintures, 3, III

IMDG	Classe/Div	3	Classe subsidiaire
	Désignation officielle de transport	PAINT	
	UN No	1263	
	EMs	F-E,S-E	
	Groupe d'emballage	III	
	Polluant marin	Oui	

ICAO/IATA	Shipping Name	PAINT
	Class	3
	UN No.	1263
	Groupe d'emballage	III



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité

YPA824

Interprime 820 Part B

Version No. 10 Date de la révision 22/04/10

15. Informations réglementaires

Aux termes de la Directive 88/379/EEC.

Le produit est étiqueté comme suit:

Classe de danger

Nocif

Contient:

Xylène

Phrase R

Inflammable.

Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

Risque de lésions oculaires graves.

Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase S

Conserver hors de la portée des enfants.

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Phrase P

Contient du ethylènediamine. Peut déclencher une réaction allergique



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.

Fiches de données de sécurité**YPA824****Interprime 820 Part B****Version No. 10 Date de la révision 22/04/10****16. Autres informations**

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique I sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de la Directive 91/155/EEC et de l'arrêté du 5 janvier 1993.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R51-53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

Registered in England Company No. 63604. Registered office 26th Floor, Portland House, Bressenden Place, London, SW1E 5BG

 et tous les noms de produits mentionnés dans cette publication sont des marques déposées ou sous licence d'Akzo Nobel



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.